



Les voyages sont à nouveau permis !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances, et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER - JORDANIE*

Pour se rendre en Jordanie vous devrez présenter :

- Un QR code obtenu en s'inscrivant sur le site [Visit Jordan](#) .
- Une **attestation d'assurance santé internationale** attestant de la prise en charge en cas de contamination à la COVID-19, en langue anglaise.

Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier de vos certificats et formulaire.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Depuis le 1er août 2022, l'ensemble des restrictions sanitaires liées au Covid-19 pour le retour en France ont été suspendues.

Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat de vaccination ou un test, ni de remplir un formulaire « PLF ».

Passez de très belles vacances !

*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

¹ Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponible sur ce site :

<https://www.lnovating.fr/article/coronavirus/le-schema-vaccinal-complet>

Date de la dernière mise à jour : 26/09/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages..

